

SFPC Marseille 2020

Instructions aux auteurs de communication

Résumés

Les résumés de communications peuvent être soumis entre le 6 septembre et le 9 octobre 2019. **Il n'y aura pas de délai supplémentaire.** La soumission sera réalisée via une plateforme de soumission disponible à la période de soumission (informations communiquées ultérieurement).

Chaque auteur crée un compte de soumission, reçoit une confirmation de création de compte et de mot de passe et soumet son résumé. Celui-ci est modifiable en ligne jusqu'à la date limite ci-dessus.

Un engagement de cession des droits est à valider sur le premier écran.

ATTENTION : aucun résumé soumis sous une autre forme n'est accepté. Une seule soumission par travail est autorisée. Les doublons de résumés sont éliminés.

Dactylographie

Les résumés, rédigés uniquement en langue française, sont dactylographiés avec soin avant envoi définitif.

Toutes les abréviations, acronymes... doivent être explicités.

Il est rappelé aux auteurs qu'un soin particulier est à apporter à la qualité de rédaction du résumé car la note de rédaction contribue à la présélection des travaux choisis.

Contenu

Les résumés, soumis en français, seront écrits en Times New Roman 12 et présentés comme suit :

- Titre : en lettres minuscules en gras (255 caractères maximum espaces compris).
- Auteurs : nom en minuscule suivie de l'initiale du prénom avec un point. **12 auteurs sont autorisés au maximum. Un groupe d'auteurs (exemple : study groupe) est accepté, le cas échéant, par soumission. L'auteur désigné comme correspondant lors de la soumission sera le référent pour toutes informations concernant la soumission.**
- Auteur correspondant : identifié par une étoile en exposant après le nom
- Affiliation : identifiée par un chiffre entre parenthèses après chaque auteur. Préciser le service, l'établissement, la ville et le pays le cas échéant.
- Thématique : en une choisir parmi les thèmes de communications cités ci-dessous.
- Champs d'application : en un choisir parmi les champs d'application listés ci-dessous.
- 3 mots-clefs issus de la liste des MesH termes français (<http://mesh.inserm.fr/mesh>).

Le texte du résumé doit comporter les parties suivantes : Contexte, Objectifs, Méthode, Résultats et Discussion-Conclusion.

Le résumé peut inclure une ou plusieurs références (au maximum 3 références).

Le regroupement des données provenant d'un même travail est vivement conseillé. Le découpage d'une étude en deux résumés est interdit et sera sanctionné par le refus des résumés. **Une copie d'un résumé déjà accepté dans un autre congrès n'est pas permise mais un travail pour lequel de nouveaux résultats viennent renforcer le travail initial peut être proposé.**

Il n'y a pas de possibilité d'insérer des images ni de tableaux ou figures dans le résumé. Tout médicament cité l'est uniquement par la DC. Aucun nom de spécialité n'est admis.

Le résumé ne doit pas dépasser 2500 caractères (espaces non compris).

ATTENTION :

Le résumé doit être anonymisé et ne doit comporter aucun nom d'auteur, ni lieu d'exercice (aussi bien dans le titre que dans le corps du texte) ni d'acronyme d'étude clinique.

Tout manquement à cette règle d'anonymat annule la soumission.

L'ensemble des auteurs et le chef de service de l'auteur correspondant doivent avoir validé au préalable le contenu du résumé avant sa soumission.

Thèmes des communications

Les auteurs sélectionnent la thématique dans laquelle ils désirent soumettre leur travail. Le jury peut, le cas échéant, modifier ce choix si celui-ci apparaît erroné. Les travaux soumis au congrès doivent porter **uniquement sur la pharmacie clinique.** Les thèmes sont désormais les suivants :

- Pratiques pluriprofessionnelles
- Pratiques officinales ou/et ambulatoires
- Pratiques d'apprentissage des professionnels et des patients (ETP)
- Parcours patient
- E-pharmacie clinique.

Les champs d'application cités ci-dessous s'entendent sur l'ensemble des produits de santé notamment dans les disciplines suivantes :

- Maladies cardiovasculaires
- Endocrinologie
- Neurologie
- Psychiatrie
- Infectiologie
- Oncologie
- Pédiatrie
- Gériatrie
- Maladies inflammatoires et appareil locomoteur
- Pneumologie
- Néphrologie
- Hépato-Gastro-Entérologie
- Anesthésie-Réanimation
- Urgences
- Chirurgie
- Autres.

Communication sous forme d'e-poster

La présentation des communications affichées sera réalisée uniquement sous forme d'e-poster. Les caractéristiques exactes du format seront communiquées en même temps que l'avis d'acceptation.

Les e-posters acceptés devront être impérativement envoyés avant une date limite définie ultérieurement. Tout envoi postérieur à cette date ou le non envoi du e-poster annulera, *ipso facto*, l'acceptation de la communication. L'adresse exacte d'envoi et les consignes seront communiquées en même temps que l'avis d'acceptation.

Communication sous forme d'un E-Forum

Un forum des e-posters sera organisé afin de présenter parmi les posters acceptés, de travaux particulièrement intéressants. Lors de l'acceptation de la communication, l'auteur correspondant sera informé de sa participation (ou non) au forum e-poster correspondant. Chaque e-forum devra être présenté en 5 minutes + 5 minutes de questions durant une des sessions dédiées aux e-forum (date et horaire transmis avec la lettre d'acceptation). Il est impératif de respecter le temps accordé pour le e-forum.

Les auteurs prennent donc leurs dispositions pour être présents pour la séance de e-forum et se présentent en salle de préprojection, munis d'une clef USB contenant leur présentation, la veille de leur session.

Les e-forums devront être impérativement envoyés au format pdf avant une date définie ultérieurement. L'adresse exacte d'envoi et les consignes seront communiquées dans l'avis d'acceptation.

Présentation orale

Une trentaine de résumés sera sélectionnée pour des communications orales courtes. L'auteur ayant adressé une des communications retenues, sera prévenu par courriel lors de la première quinzaine de novembre.

Chaque communication orale devra être présentée en 10 minutes + 5 minutes de questions durant une des sessions dédiées aux communications orales (date et horaire transmis avec la lettre d'acceptation). Il est impératif de respecter le temps accordé pour la communication orale.

Les auteurs prennent donc leurs dispositions pour être présents pour la séance de communications orales et se présentent en salle de préprojection, munis d'une clef USB contenant leur présentation, la veille de leur session.

Les communications orales devront être impérativement envoyés au format pdf avant une date définie ultérieurement. L'adresse exacte d'envoi et les consignes seront communiquées dans l'avis d'acceptation.

Inscription des auteurs au congrès de la SFPC

L'auteur correspondant des communications retenues doit être inscrit au congrès.

En cas d'impossibilité, il est demandé de renseigner dans le champ approprié le nom de l'auteur présent au congrès. La e-présentation ne sera pas proposée si aucun auteur n'est inscrit et présent au congrès ; aucune attestation ne pourra alors être fournie.

Après sélection finale par le jury, des prix SFPC seront remis aux meilleures communications.

Impératif

Date limite d'envoi des résumés

9 octobre 2019

(aucune prolongation ne sera proposée)